



RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE 2016  
GLOBAL REPORTING INITIATIVE

# GLOBAL REPORTING INITIATIVE

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>STRATÉGIE ET ANALYSE</b>			
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé.	<a href="#">RSE 2016</a> : Lettre du président et chef de la direction, p. 5	Non
G4-2	Décrire les incidences, les risques et les possibilités clés et expliquer l'approche adoptée pour gérer ces enjeux et ces possibilités et établir leur priorité. Voir la description complète.	<a href="#">RSE 2016</a> : Lettre du président et chef de la direction, p. 5	Non
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>			
G4-3	Nom de l'organisation	Canadien Pacifique Limitée	Non
G4-4	Principales marques et principaux produits et services	<a href="#">RSE 2016</a> : Profil du CP, p. 8	Non
G4-5	Lieu où se trouve le siège social de l'organisation	Calgary (Alberta), Canada	Non
G4-6	Nombre de pays où l'entreprise mène ses activités	<a href="#">RSE 2016</a> : Profil du CP, p. 8	Non
G4-7	Type de société et forme juridique	Le CP est une entreprise cotée en bourse à Toronto et à New York sous le symbole « CP ».	Non
G4-8	Marchés desservis	<a href="#">RSE 2016</a> : Carte du réseau, p. 8, Nos marchés et nos clients, p. 9	Non
G4-9	Taille de l'organisation déclarante	<a href="#">RSE 2016</a> : Profil du CP, p. 8, Gouvernement d'entreprise, p. 62; Indicateurs financiers, p. 15	Non
G4-10	Effectifs	<a href="#">RSE 2016</a> : Main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, p. 47, <a href="#">Résumé des données</a> , Statistiques sociales.	Non
G4-11	Pourcentage des employés régis par une convention collective	<a href="#">RSE 2016</a> : Conventions collectives, p. 51	Non
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation	<a href="#">RSE 2016</a> : Chaîne d'approvisionnement et innovation, p. 18	Non
G4-13	Changements majeurs pendant la période de déclaration (taille, structure, propriété ou chaîne d'approvisionnement)	Il n'y a eu aucun changement majeur concernant la taille, la structure, la propriété ou la chaîne d'approvisionnement en 2015 ou 2016.	Non
G4-14	Prise en compte de la démarche ou du principe de précaution par l'organisation	<a href="#">RSE 2016</a> : Système de gestion environnementale, p. 32	Non
G4-15	Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale ou sociale, élaborés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval	<a href="#">RSE 2016</a> : Responsabilité environnementale, p. 31	Non
G4-16	Liste des affiliations à des associations et à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	Le CP est membre des groupes suivants : programme Gestion responsable <sup>10</sup> , Association des chemins de fer du Canada, Chambre de commerce du Canada, Association of American Railroads, Protocole d'entente sur la surveillance des émissions des locomotives, Opération Gareautrain au Canada et Operation Lifesaver aux États-Unis, Transportation Community Awareness and Emergency Response (TransCAER).	Non

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS ÉTABLIS</b>			
G4-17	Entités citées dans les états financiers de l'organisation et entités non mentionnées dans le rapport	RSE 2016 : Profil du CP, p. 8	Non
G4-18	Processus suivi pour établir le contenu du rapport et le périmètre des aspects	RSE 2016 : À propos du présent rapport, p. 3	Non
G4-19	Aspects majeurs établis dans le processus de définition du contenu du rapport	L'évaluation de l'importance relative mentionnée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Les résultats de cette évaluation, qui sont présentés à la page 11, ont guidé le choix du contenu du présent rapport.	S. O.
G4-20	Aspects majeurs s'appliquant à toutes les entités du CP, sauf indication contraire	L'évaluation de l'importance relative publiée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Le CP a utilisé cette évaluation dans le présent rapport en raison de ses recherches approfondies, de ses activités de diffusion externe et de sa participation au processus. Les données détaillées de l'évaluation et de l'ensemble des intervenants sont disponibles par l'intermédiaire de l'ACFC.	S. O.
G4-21	Aucun aspect n'est considéré comme important en dehors de l'organisation.	L'évaluation de l'importance relative publiée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Le CP a utilisé cette évaluation dans le présent rapport en raison de ses recherches approfondies, de ses activités de diffusion externe et de sa participation au processus. Les données détaillées de l'évaluation et de l'ensemble des intervenants sont disponibles par l'intermédiaire de l'ACFC.	S. O.
G4-22	Conséquences de la reformulation des renseignements communiqués dans les rapports précédents	Les systèmes d'information ont été améliorés et rendent compte de manière plus exacte des processus internes.	Non
G4-23	Changements importants par rapport aux périodes de déclaration précédentes	Il n'y a eu aucun changement important depuis le dernier rapport en 2014. <a href="#">Résumé des données</a> , pieds de page	Non
<b>IMPLICATION DES INTERVENANTS</b>			
G4-24	Groupes d'intervenants avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	L'évaluation de l'importance relative publiée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Le CP a utilisé cette évaluation dans le présent rapport en raison de ses recherches approfondies, de ses activités de diffusion externe et de sa participation au processus. Les données détaillées de l'évaluation et de l'ensemble des intervenants sont disponibles par l'intermédiaire de l'ACFC.	S. O.
G4-25	Critères pour trouver et sélectionner les intervenants avec lesquels établir un dialogue	L'évaluation de l'importance relative publiée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Le CP a utilisé cette évaluation dans le présent rapport en raison de ses recherches approfondies, de ses activités de diffusion externe et de sa participation au processus. Les données détaillées de l'évaluation et de l'ensemble des intervenants sont disponibles par l'intermédiaire de l'ACFC.	S. O.
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les intervenants	L'évaluation de l'importance relative publiée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Le CP a utilisé cette évaluation dans le présent rapport en raison de ses recherches approfondies, de ses activités de diffusion externe et de sa participation au processus. Les données détaillées de l'évaluation et de l'ensemble des intervenants sont disponibles par l'intermédiaire de l'ACFC.	S. O.
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre de l'implication des intervenants et réponse de l'organisation	L'évaluation de l'importance relative publiée dans le présent rapport a été menée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) en 2015. Le CP a utilisé cette évaluation dans le présent rapport en raison de ses recherches approfondies, de ses activités de diffusion externe et de sa participation au processus. Les données détaillées de l'évaluation et de l'ensemble des intervenants sont disponibles par l'intermédiaire de l'ACFC.	S. O.

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>PROFIL DU RAPPORT</b>			
G4-28	Période de déclaration	Le contenu du présent rapport porte sur la période incluse entre 2012 et 2016 et se concentre plus particulièrement sur les activités menées au cours des exercices 2015 et 2016 (du 1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016).	Non
G4-29	Date du dernier rapport	2014.	Non
G4-30	Cycle de déclaration	En général, le CP établit des rapports tous les ans. Aucun rapport n'a été publié en 2015.	Non
G4-31	Personne-ressource en cas de question sur le présent rapport	<u>RSE 2016</u> : À propos du présent rapport, p. 3	Non
G4-32	Tableau montrant l'emplacement des informations standard dans le rapport.	Index du contenu de la Global Reporting Initiative (GRI)	Non
G4-33	Vérification externe	Les données transmises au Carbon Disclosure Project (CDP) en 2014 ont été vérifiées par une société de vérification tierce agréée jusqu'à un niveau d'assurance raisonnable. Le processus de déclaration au CDP pour 2016 est en cours au CP. Les résultats définitifs du programme devraient être publiés en juin 2017. Les résultats non vérifiés des émissions de GES du CP pour l'année de déclaration 2016 sont inclus dans le présent rapport. Après leur vérification par un tiers, un supplément de données mis à jour contenant les valeurs correctes sur les émissions de GES sera, au besoin, transmis avec ce rapport, et son contenu sera inclus dans les prochains rapports sur la responsabilité sociale du CP.	Oui
<b>GOVERNEMENT</b>			
G4-34	Structure de gouvernement de l'organisation, y compris comités de l'instance supérieure de gouvernement responsables des effets économiques, environnementaux et sociaux.	<u>RSE 2016</u> : Gouvernement d'entreprise, p. 62. Pour de plus amples renseignements, consulter le <u>formulaire 10-K</u> . Les pouvoirs liés aux aspects économiques, environnementaux et sociaux sont délégués à la direction par l'intermédiaire du président et chef de la direction et de la haute direction du CP.	Non
G4-35	Processus de délégation des pouvoirs de l'instance supérieure de gouvernement concernant les effets économiques, environnementaux et sociaux	Le conseil d'administration du CP est chargé de surveiller les effets économiques, environnementaux et sociaux. Les pouvoirs liés aux aspects économiques, environnementaux et sociaux sont délégués à la direction par l'intermédiaire du président et chef de la direction et de la haute direction du CP.	Non
G4-36	Cadres dirigeants responsables des aspects économiques, environnementaux et sociaux	Outre le président et chef de la direction et les cadres dirigeants du CP dans les domaines de l'exploitation, des finances, des services juridiques et des ressources humaines, le chef de la gestion des risques est responsable des aspects économiques, environnementaux et sociaux.	Non
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernement et de ses comités	<u>RSE 2016</u> : Gouvernement d'entreprise, p. 62. Pour de plus amples renseignements, consulter le <u>formulaire 10-K</u> .	Non
G4-39	Le président de l'instance supérieure de gouvernement est-il également membre de la direction?	<u>RSE 2016</u> : Gouvernement d'entreprise, p. 62. Pour de plus amples renseignements, consulter le <u>formulaire 10-K</u> .	Non
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernement et ses comités	<u>RSE 2016</u> : Gouvernement d'entreprise, p. 62. Pour de plus amples renseignements, consulter le <u>formulaire 10-K</u> .	Non
G4-41	Processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernement évite et gère les conflits d'intérêts	Consulter le <u>formulaire 10-K</u> .	Non
G4-42	Rôle de l'instance supérieure de gouvernement et des cadres dirigeants dans l'approbation des valeurs, des stratégies, des politiques et des objectifs liés aux aspects économiques, environnementaux et sociaux	Ce rôle est actuellement assumé par le conseil d'administration ainsi que les cadres dirigeants responsables des risques d'entreprise, de l'exploitation, des finances, des services juridiques et des ressources humaines.	Non

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
G4-43	Mesures prises pour développer les connaissances de l'instance supérieure de gouvernement sur les sujets économiques, environnementaux et sociaux	Les sujets importants sont ordinairement abordés lors des réunions du comité exécutif et traités avec le conseil d'administration, au besoin, aux fins d'examen et d'approbation.	Non
G4-45	Rôle de l'instance supérieure de gouvernement dans l'établissement des risques et des occasions sur le plan économique, environnemental et social	Le chef de la gestion des risques est la principale personne chargée d'établir les risques et les occasions et de les présenter au conseil d'administration, qui doit régulièrement les examiner et en discuter.	Non
G4-46	Rôle de l'instance supérieure de gouvernement dans l'examen de la gestion des risques sur le plan économique, environnemental et social	Le conseil d'administration est chargé d'examiner la gestion des risques sur le plan économique, environnemental et social et de transmettre au comité exécutif son avis sur leur gestion et leur atténuation.	Non
G4-47	Fréquence de l'examen des effets, des risques et des occasions sur le plan économique, environnemental et social par l'instance supérieure de gouvernement	Examen périodique mené quand il le faut, au moins une fois par trimestre	Non
G4-48	Comité ou employé le plus haut placé chargé officiellement d'examiner et d'approuver le rapport sur la responsabilité sociale et de veiller à ce que tous les aspects importants soient abordés	Comité chargé de la politique sur la divulgation composé du chef de la gestion des risques, du chef des services juridiques et du chef des services financiers. Le Comité chargé de la politique sur la divulgation examine ensuite le rapport et le soumet au chef de la direction.	Non
G4-49	Processus pour informer l'instance supérieure de gouvernement des préoccupations majeures	RSE 2016 : Ligne d'alerte, p. 63; Code d'éthique professionnelle du CP	Non
G4-51	Politiques de rémunération en vigueur à l'égard de l'instance supérieure de gouvernement et des cadres dirigeants	Pour obtenir des renseignements sur le conseil d'administration et la rémunération, consulter la <a href="#">circulaire de sollicitation de procurations de la direction</a> du CP.	Non
G4-52	Processus de détermination de la rémunération	Pour obtenir des renseignements sur le conseil d'administration et la rémunération, consulter la <a href="#">circulaire de sollicitation de procurations de la direction</a> du CP.	Non
<b>ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>			
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement (codes de conduite et de déontologie)	RSE 2016 : Gouvernement d'entreprise, p. 62 Pour de plus amples renseignements, consulter le <a href="#">Code d'éthique professionnelle</a> du CP	Non
G4-57	Mécanismes mis en place pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et légaux	RSE 2016 : Gouvernement d'entreprise, p. 62 Pour de plus amples renseignements, consulter le <a href="#">Code d'éthique professionnelle</a> du CP	Non
G4-58	Mécanismes utilisés pour signaler les préoccupations relatives à des comportements contraires à l'éthique ou illégaux	RSE 2016 : Gouvernement d'entreprise, p. 62. Ligne d'alerte, p. 63. Pour de plus amples renseignements, consulter le <a href="#">Code d'éthique professionnelle</a> du CP	Non

INFORMATIONS STANDARD PARTICULIÈRES	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>ÉCONOMIE</b>			
<b>Résultats économiques</b>			
G4-DMA	Description de l'approche managériale (DMA) – Résultats économiques	RSE 2016 : Nos marchés et nos clients, p. 9, Indicateurs financiers, p. 15	Non
G4-EC1	Valeur économique directe générée et distribuée	RSE 2016 : Nos marchés et nos clients, p. 9, Indicateurs financiers, p. 15; en outre, en 2015, les dépenses liées à la rémunération et aux charges sociales du CP ont totalisé 1 371 M\$ et 1 189 M\$ en 2016 (Rapport annuel 2015 et Rapport annuel 2016 du CP).	Non
G4-EC2	Répercussions financières et autres risques et occasions pour les activités de l'organisation en raison du changement climatique	RSE 2016 : Résilience de l'infrastructure, Adaptation aux conditions climatiques, p. 20 Énergie et émissions, Protocole d'entente, p. 42 et Carbon Disclosure Project, p. 42	Non
G4-EC3	Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestation définies	Rapport annuel 2015 du CP, Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite, p. 81 Rapport annuel 2016 du CP, Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite, p. 121	Non
G4-EC4	Aide financière apportée par les gouvernements	Le CP ne reçoit aucune aide financière d'un gouvernement.	Non
<b>Retombées économiques indirectes</b>			
G4-DMA	DMA – Retombées économiques indirectes	RSE 2016 : Main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, p. 47, Effets socioéconomiques, p. 55	Non
G4-EC7	Développement et retombées des investissements en matière d'infrastructure et d'appui aux services	RSE 2016 : Viabilité financière et service à la clientèle, p. 12; Chaîne d'approvisionnement et innovation, p. 18	Non
G4-EC8	Retombées économiques indirectes majeures et étendue de ces retombées	RSE 2016 : Viabilité financière et service à la clientèle, p. 12; Chaîne d'approvisionnement et innovation, p. 18; Développement économique et social, p. 46	Non
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Énergie</b>			
G4-DMA	DMA – Énergie	RSE 2016 : Système de gestion environnementale, p. 32; Énergie et émissions, p. 40	Non
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RSE 2016 : Énergie et émissions, p. 40, Résumé des données, Environnement.	Non
G4-EN4	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	RSE 2016 : Énergie et émissions, p. 40, Résumé des données, Environnement; rapports annuels du CP sur les émissions de type 3, y compris celles qui ont trait aux voyages d'affaires, au CDP.	Non
G4-EN5	Intensité énergétique	RSE 2016 : Énergie et émissions, p. 40, Résumé des données, Environnement. Le CP transmet tous les ans un rapport sur l'intensité énergétique au CDP.	Non
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	RSE 2016 : Énergie et émissions, p. 40	Non
G4-EN7	Réduction des besoins énergétiques des produits et services	RSE 2016 : Énergie et émissions, Efficacité énergétique des locomotives et émissions de GES, p. 44; depuis le RSE 2014, le CP a augmenté de 4,8 % ses tonnes-milles commerciales par gallon de carburant consommé.	Non
<b>Eau</b>			
G4-DMA	DMA – Eau	RSE 2016 : Utilisation de l'eau, p. 34	Non
G4-EN8	Volume total d'eau prélevé par source	RSE 2016 : Utilisation de l'eau, p. 34	Non
G4-EN9	Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	RSE 2016 : Utilisation de l'eau, p. 34	Non
G4-EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	Le CP traite ou prétraite les eaux usées à plusieurs endroits. Au CP, les eaux traitées ne sont ni recyclées ni réutilisées, mais sont évacuées vers un système de traitement municipal ou rejetées dans l'environnement. RSE 2016 : Traitement des eaux usées, p. 35	Non

INFORMATIONS STANDARD PARTICULIÈRES	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>Biodiversité</b>			
G4-DMA	DMA – Biodiversité	<u>RSE 2016</u> : Système de gestion environnementale, p. 32; Assainissement et nettoyage de l'environnement, p. 38; le CP a mis en place des programmes d'évaluation environnementale et de gestion de la végétation ainsi qu'un programme de protection des grizzlis.	Non
G4-EN11	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des zones protégées ou à proximité, ainsi que dans des aires riches en biodiversité situées en dehors de ces zones protégées	<u>RSE 2016</u> : Système de gestion environnementale, p. 32; Assainissement et nettoyage de l'environnement, p. 38; le CP a mis en place des programmes d'évaluation environnementale et de gestion de la végétation ainsi qu'un programme de protection des grizzlis.	Non
G4-EN12	Description des incidences majeures des activités, des produits et des services sur la biodiversité des zones protégées ou des aires riches en biodiversité en dehors de ces zones protégées	<u>RSE 2016</u> : Système de gestion environnementale, p. 32; Assainissement et nettoyage de l'environnement, p. 38; le CP a mis en place des programmes d'évaluation environnementale et de gestion de la végétation ainsi qu'un programme de protection des grizzlis.	Non
G4-EN13	Habitats protégés ou restaurés	<u>RSE 2016</u> : Système de gestion environnementale, p. 32; Assainissement et nettoyage de l'environnement, p. 38; le CP a mis en place des programmes d'évaluation environnementale et de gestion de la végétation ainsi qu'un programme de protection des grizzlis.	Non
<b>Émissions</b>			
G4-DMA	DMA – Émissions	<u>RSE 2016</u> : Énergie et émissions, p. 40	Non
G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (type 1).	<u>RSE 2016</u> : Énergie et émissions, p. 40; <u>Résumé des données</u> , Environnement.	Niveau raisonnable – en cours en 2016
G4-EN16	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (type 2)	<u>RSE 2016</u> : Énergie et émissions, p. 40; <u>Résumé des données</u> , Environnement.	Niveau raisonnable – en cours en 2016
G4-EN17	Autres émissions indirectes de GES (type 3)	<u>RSE 2016</u> : Énergie et émissions, p. 40; <u>Résumé des données</u> , Environnement.	Niveau raisonnable – en cours en 2016
G4-EN18	Intensité des émissions de GES	<u>RSE 2016</u> : Énergie et émissions, p. 40; <u>Résumé des données</u> , Environnement.	Oui
G4-EN19	Réduction des émissions de GES	<u>RSE 2016</u> : Énergie et émissions, p. 40; <u>Résumé des données</u> , Environnement.	Oui
<b>Effluents et déchets</b>			
G4-DMA	DMA – Effluents et déchets	<u>RSE 2016</u> : Gestion des déchets, p. 34; Gestion des eaux usées, p. 32	Non
G4-EN23	Poids total de déchets, par type et par mode d'élimination	<u>Résumé des données</u> : Environnement, Déchets liquides et solides	Non
G4-EN24	Déversements majeurs	<u>Résumé des données</u> , Environnement, Nombre de rejets à déclarer	Non
<b>Produits et services</b>			
G4-DMA	DMA – Produits et services	Le CP se conforme à toutes les lois applicables en réduisant au minimum les effets de ses activités sur l'environnement. <u>RSE 2016</u> , Programme de vérification environnementale, certification selon la norme du système Gestion responsable <sup>40</sup> et Programme d'évaluation des risques environnementaux, p. 32 à 35	Non
G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des effets environnementaux des produits et des services	<u>RSE 2016</u> : Responsabilité environnementale, p. 31 à 45; le CP a des processus pour établir de manière proactive les risques et les effets potentiels et met en place des mesures pour éviter ou atténuer ces risques.	Non

INFORMATIONS STANDARD PARTICULIÈRES	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>Conformité</b>			
G4-DMA	DMA – Conformité	<a href="#">RSE 2016</a> : Système de gestion environnementale, p. 32	Non
G4-EN29	Montant des amendes majeures et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des lois et des règlements en matière d'environnement	Au cours des années civiles 2015 et 2016, le CP n'a pas reçu d'amende ou d'autre sanction pécuniaire importante pour non-respect des lois et des règlements en matière d'environnement. Il a établi un seuil interne de 100 000 \$ au-delà duquel les amendes ou les sanctions pécuniaires sont considérées comme majeures aux fins du présent rapport sur la responsabilité sociale.	Non
<b>Transport</b>			
G4-DMA	DMA – Transport	<a href="#">RSE 2016</a> : Gestion des risques liés aux matières dangereuses, p. 30	Non
G4-EN30	Impacts environnementaux majeurs du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de ses activités et des déplacements des membres de son personnel	<a href="#">RSE 2016</a> : Gestion des risques liés aux matières dangereuses, p. 30; en 2015 et 2016, des trains du CP ont été impliqués dans quatre incidents. Dans chaque cas, le CP a travaillé étroitement avec les organismes de réglementation et les organismes d'intervention en cas d'urgence afin de contenir entièrement la fuite, de remettre le site en état et finalement de restaurer l'emplacement de la manière requise.	Non
<b>Généralités</b>			
G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	Les dépenses directes du CP pour les services de gestion des risques liés à l'environnement se sont élevées à 41 M\$ en 2015 et 2016. Ce montant ne comprend pas les dépenses majeures qui sont engagées chaque année pour la protection de l'environnement et qui sont liées aux projets d'amélioration des immobilisations, aux achats d'actifs et aux services d'entretien des systèmes, comme le traitement des eaux usées et la gestion de l'eau.	Non
<b>Mécanismes de règlement des griefs environnementaux</b>			
G4-DMA	DMA – Mécanismes de règlement des griefs environnementaux	<a href="#">RSE 2016</a> : Contact avec les collectivités, p. 55	Non
G4-EN34	Nombre de griefs concernant les effets environnementaux déposés, examinés et réglés au moyen des mécanismes officiels de règlement des griefs	<a href="#">Contact avec les collectivités du CP</a>	Non
<b>ASPECTS SOCIAUX</b>			
<b>Emploi</b>			
G4-DMA	DMA – Emploi	<a href="#">RSE 2016</a> : Développement économique et social, p. 46.	Non
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés, et coefficient de roulement par tranche d'âge, sexe et région	<a href="#">Résumé des données</a> , Statistiques sociales	Non
G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites d'exploitation	Des renseignements sur les avantages sociaux sont fournis sur le site <a href="#">cpr.ca</a> ; <a href="#">Rémunération et avantages sociaux</a>	Non
<b>Santé et sécurité au travail</b>			
G4-DMA	DMA – Santé et sécurité au travail	<a href="#">RSE 2016</a> : Sûreté et sécurité, p. 21	Non
G4-LA5	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	<a href="#">Résumé des données</a> , Statistiques sociales	Non
G4-LA6	Types d'accidents du travail, maladies professionnelles, journées de travail perdues, absentéisme et nombre total de décès liés au travail, par région et par sexe	<a href="#">Résumé des données</a> , Statistiques sociales	Non



INFORMATIONS STANDARD PARTICULIÈRES	DESCRIPTION	DOCUMENT ET PAGE	VÉRIFICATION EXTERNE
<b>Formation et éducation</b>			
G4-DMA	DMA – Formation et éducation	<u>RSE 2016</u> : Main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, p. 47	Non
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, par sexe et par catégorie d'employé	<u>Résumé des données</u> , Statistiques sociales	Non
G4-LA10	Programmes de gestion des compétences et de formation tout au long de la vie visant à assurer l'employabilité continue des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	<u>RSE 2016</u> : Main-d'œuvre qualifiée et diversifiée, p. 47	Non
<b>Diversité et égalité des chances</b>			
G4-DMA	DMA – Diversité et égalité des chances	<u>RSE 2016</u> : Importance accordée à la diversité, p. 48	Non
G4-LA12	Composition des instances de gouvernement et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	<u>Résumé des données</u> , Statistiques sociales	Non
<b>Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs</b>			
G4-DMA	DMA – Évaluation des pratiques en matière d'emploi chez les fournisseurs	Il n'y a eu aucune incidence sociale majeure dans la chaîne d'approvisionnement.	Non
G4-LA14	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi	Il n'y a eu aucune incidence sociale majeure dans la chaîne d'approvisionnement.	Non
<b>DROITS DE LA PERSONNE</b>			
<b>Évaluation du respect des droits de la personne chez les fournisseurs</b>			
G4-DMA	DMA – Évaluation du respect des droits de la personne chez les fournisseurs	Il n'y a eu aucune incidence majeure sur les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement.	Non
G4-HR11	Incidences négatives majeures, réelles et potentielles, sur les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, et mesures prises	Il n'y a eu aucune incidence majeure sur les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement.	Non
<b>SOCIÉTÉ</b>			
<b>Collectivités locales</b>			
G4-DMA	DMA – Collectivités locales	<u>RSE 2016</u> : Effets socioéconomiques, p. 55; Implication des intervenants, p. 20; Préparation en cas d'urgence et sécurité, p. 26 et Relations avec les Autochtones, p. 54	Non
G4-SO1	Pourcentage d'activités pour lesquelles l'organisation met en place des programmes de mobilisation des collectivités locales et d'évaluation des incidences ainsi que des programmes de développement	Pour toutes ses activités, le CP met en place des programmes de mobilisation des collectivités locales et d'évaluation des incidences ainsi que des programmes de développement.	Non
G4-SO2	Activités ayant d'importantes incidences néfastes, réelles et potentielles, sur les collectivités locales	<u>RSE 2016</u> : Sûreté et sécurité, p. 21 et Préparation en cas d'urgence et sécurité, p. 26	Non
<b>Mécanismes de règlement des griefs concernant les effets sur la société</b>			
G4-DMA	DMA – Mécanismes de règlement des griefs concernant les effets sur la société	<u>RSE 2016</u> : Contact avec les collectivités, p. 55	Non
G4-SO11	Nombre de griefs concernant les effets sur la société déposés, examinés et réglés au moyen des mécanismes officiels de règlement des griefs	<u>RSE 2016</u> : Contact avec les collectivités, p. 55; consulter également la section Communauté sur le site <a href="http://cpr.ca/fr">cpr.ca/fr</a> .	Non
<b>RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS</b>			
<b>Santé et sécurité des clients</b>			
G4-DMA	DMA – Santé et sécurité des clients	<u>RSE 2016</u> : Résilience de l'infrastructure, p. 19; Sûreté et sécurité, p. 21; <u>Résumé des données</u> , Environnement et Statistiques sociales	Non
G4-PR1	Pourcentage de produits examinés	<u>Résumé des données</u> , Statistiques sociales et <u>Ressources pour les clients</u>	No